

Pour cette fin de semaine, des nuages en matinée et des éclaircies dans l'après-midi. Les températures maximales sont comprises entre 20 et 22°C.

L'essentiel de la
semaine

Poireau : augmentation des thrips sur secteur Créances
Salade : augmentation des pucerons dans certaines parcelles.
Choux - navet : présence de quelques chenilles, altises sur jeunes navets.
Carotte, persil et céleri : des captures dans certaines parcelles de céleri.



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

SOMMAIRE :

OIGNON	2
POIREAU	3
SALADE	5
CHOU - NAVET	7
CAROTTE - CELERI - PERSIL	10
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	13
FOCUS : note nationale Ambroisie	14

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

CTIFL/SDQPV : Enquête sur les méthodes alternatives de lutte contre les bioagresseurs en légumes et fraise

Dans le cadre des futures rencontres CTIFL/SDSPV légumes et fraise qui se tiendront les 25 et 26 janvier 2022, le CTIFL et la SDPSV vous proposent de participer à un état des lieux sur l'emploi ou non de techniques alternatives de protection des cultures au sein de la filière légumes et fraise. L'objectif est de réaliser un focus sur les freins et atouts à l'emploi de ces méthodes en fonction des bioagresseurs majeurs sur les principales cultures.

Nous vous proposons de répondre à un questionnaire en suivant le lien :
<https://forms.office.com/r/dYcRiCWHV6>

Le temps estimé pour y répondre est moins de 10 minutes. Si vous voulez répondre pour plusieurs cultures n'hésitez pas à répondre plusieurs fois au questionnaire en choisissant la culture considérée.

Merci d'avance pour votre participation qui est confidentielle, vos réponses nous seront utiles.



OIGNON :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	5 parcelles de semis	
50	2 parcelles de semis	Fin bulbaison à tombaison
	1 parcelle plantée en motte AB	

Mildiou :

Comme la semaine dernière, cette maladie est présente dans sept parcelles du réseau allant de plusieurs pieds à maladie propagée à toute la parcelle.

Prophylaxie :

Cf les bulletins précédents.

Evolution du risque :

Toutes les parcelles d'oignons à proximité d'une parcelle avec présence de mildiou sporulant sont en risque important. La persistance d'un temps régulièrement humide est favorable à cette maladie.

Cependant pour les parcelles en fin de cycle, la présence de mildiou a peu d'incidence sur le rendement. Cette maladie n'évolue pas au stockage car elle ne touche pas le bulbe.

Observez régulièrement vos parcelles.

Stemphylium :

Des taches de cette maladie sont observées dans plusieurs parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Evitez les irrigations excessives,
- Evitez que le feuillage reste trop longtemps humide suite à une irrigation.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions chaudes et humides lorsque le feuillage reste humide pendant plus de 12 heures. La persistance d'un temps régulièrement humide permet son développement. Observez vos parcelles.

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont toujours observés au Mont Saint Michel dans les trois parcelles mais avec des infestations moindres que les années précédentes. Leur installation a été gênée par les précipitations régulières.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : pour les parcelles en fin de bulbaison, leur présence n'est plus préjudiciable.

Fin des observations BSV pour cette culture.

POIREAU :

Suivi :

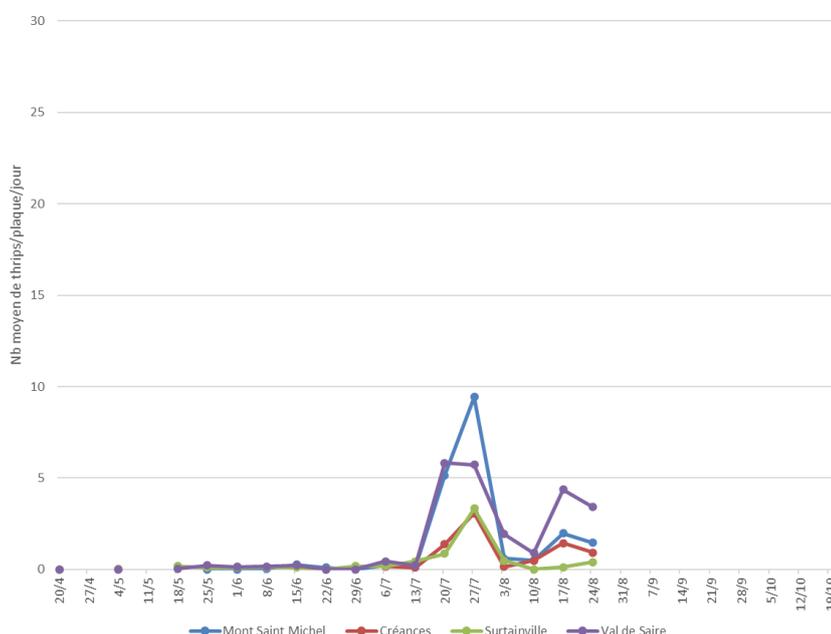
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	de 5-6 feuilles à récolte
	MSM	5 parcelles plantées	
50	Lingreville	2 parcelles uniquement piégeage teigne en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles plantées	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
27	Val de Reuil	1 piégeage teigne en AB	

Thrips :Observations : les thrips sont présents et en augmentation sur certains secteurs.

Secteur	Observations	Tendance depuis le précédent bulletin
Calvados	Des thrips sont présents sur 100% des plants.	=
Mont St Michel	Des thrips adultes sont présents dans trois parcelles du réseau sur en moyenne 8% des plants.	=
La Haye Pesnel	Des thrips sont présents sur 100% des plants.	=
Créances	Des thrips adultes ont été observés dans les six parcelles sur 8 à 100% des plants. En moyenne, présence sur 66% des plants contre 48% la semaine dernière, quel que soit le mode de conduite.	↗
Val de Saire	Des thrips sont présents dans les six parcelles sur 4 à 48% des plants. En moyenne, présence sur 22% des plants contre 18% la semaine dernière.	=
Surtainville	Des thrips sont observés dans deux parcelles sur 10% des plants.	=

Relevé des pièges :

Les captures sont globalement faibles, stable ou en recul selon les secteurs.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2021
Normandie

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque : les conditions climatiques ne sont pas favorables aux vols des thrips, cependant il faut rester vigilant car ceux-ci s'installent tout de même dans les parcelles notamment sur le **secteur de Créances** où les populations augmentent.

Dès que les conditions sont sèches, elles sont favorables aux thrips, **observez très régulièrement** vos parcelles.

Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34
50 - Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - La Haye-Pesnel	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Lingreville	0	0	-	-	-	3	-	0	0	0
50 - Muneville-sur-mer	-	-	-	0	2	3	0	0	15	12
27 - Vallée de Seine	0	0	0	-	0	-	0	-	-	-
27 - Val de Reuil	-	-	-	-	0	0	4	-	-	0

Evolution du risque : des papillons sont toujours piégés sur le secteur de Muneville-sur-mer. Le risque débute dès la présence de chenilles. Surveillez attentivement vos parcelles pour détecter la présence de chenilles.

Rouille :

Cette semaine, les taches observées sont plutôt sporulantes et elles sont situées essentiellement sur les feuilles les plus âgées :

Leur présence est notée :

- Val de Saire dans deux parcelles sur 20 à 28% des plants ;
- Créances dans trois parcelles sur 4 à 52% des plants ;
- Mont Saint Michel dans trois parcelles sur 8 à 64% des plantes.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les humidités persistantes du matin et les températures actuelles sont favorables à ce champignon. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production, à surveiller sur les créneaux automne/hiver.

Alternaria / Stemphylium :

Cette maladie est observée dans plusieurs parcelles du réseau quel que soit le secteur sur 4 à 48% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les humidités persistantes du matin sont favorables à ce champignon. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

A surveiller en fonction de la sensibilité variétale et dans les parcelles proches de la récolte.

Taches blanches / mildiou :

Dans le val de Saire, des taches sont toujours observées dans deux parcelles sur 4 à 16% des plants. Sur le secteur de Créances, des taches de mildiou ont été observées ponctuellement dans une parcelle.



Taches de mildiou

Evolution du risque : les conditions très humides des semaines précédentes ont pu être favorables au développement de ce champignon. La conservation de cet agent pathogène se fait dans le sol et la contamination par éclaboussure sur le feuillage. Pour se développer, ce champignon a besoin de conditions humides. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mt St Michel	4 parcelles laitues et 2 de frisées + 1 piégeage noctuelle gamma	
50	Lingreville	1 parcelle en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	4 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	

Puceron :

Les infestations au sein des laitues sont très variables selon les parcelles. Elles peuvent être importantes. Leur présence est notée :

- Val de Saire dans trois parcelles sur 4 à 24% des plants ;
- Surtainville sur 52% des plants ;
- Lingreville sur 8% des plants
- Mont Saint Michel dans trois parcelles sur 4 à 60% des plantes.
- Calvados dans une parcelle sur 68% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



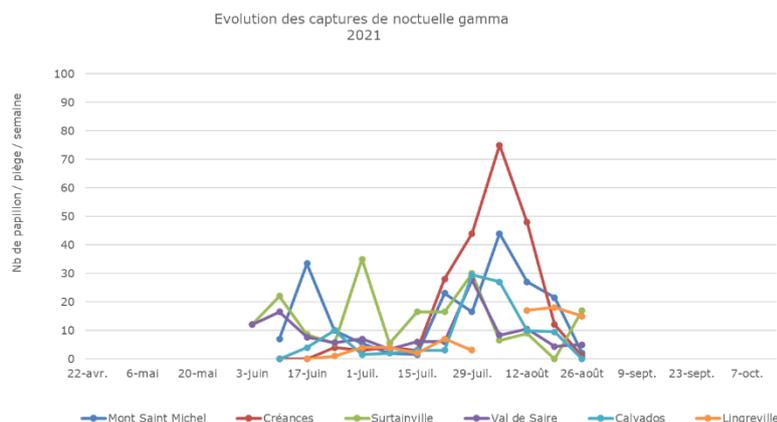
Evolution du risque :

Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est **moyen à fort**. Dans les autres parcelles, le **risque est faible**. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :

Observations :

- Calvados : présence de pontes dans cinq parcelles sur 4 à 12% des laitues.
- Mont Saint Michel : pontes observées sur 1% des laitues notées.
- Créances : présence de pontes dans les deux parcelles sur 8 à 20% des laitues,
- Surtainville : des chenilles sont observées dans une parcelle sur 8% des laitues.
- Val de Saire et Lingreville : aucune ponte et aucune chenille dans les parcelles du réseau.



Piégeage :

Des captures sont enregistrées essentiellement sur les secteurs de Lingreville et de Surtainville.

Evolution du risque :

Avec l'arrêt des averses, il convient de rester vigilant sur les secteurs où des pontes et/ou des chenilles sont observées. **Observez très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips :

Aucun thrips n'a été observé ce début de semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Actuellement, la pression thrips est **nulle à faible** dans les parcelles du réseau. Il convient de rester vigilant et **observez très régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Surveillez les séries en tout début de pomaison.

Limace :

La présence de limace est signalée dans plusieurs secteurs.

Pour en savoir plus :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf
http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Evolution du risque :

Le temps doux accompagné d'une hygrométrie au sol élevée restent favorables au développement des limaces. Evolution à suivre. Surveillez vos cultures.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans la majorité des parcelles du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Jeune plant avec feuillage consommé par les pigeons



Mildiou :

Comme les semaines précédentes, des taches de mildiou sont observées sur les feuilles les plus âgées dans une parcelle du Mont Saint Michel sur 100% des plants de la série.

Cette maladie est également observée dans deux parcelles conduites en AB sur 4 à 100% des laitues.



Tache face supérieure et sporulation face inférieure

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Pourritures basales : Sclérotinia

Cette maladie est signalée sur la majorité des plants dans une parcelle conduite en AB et observée ponctuellement dans le Calvados.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Il faut attendre que les sols sèchent pour que la pression baisse.

Pour le sclérotinia, le risque est inféodé à l'historique de la parcelle

CHOU – NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles Milan, cabus.	
50	Surtainville	1 parcelle chou cabus en AB 1 parcelle de navet	Jeunes plants à début pommaison
	Val de Saire	5 parcelles chou-fleur et cabus 3 parcelles de navet	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau

Relevé des pièges :

Aucune capture dans le nord Cotentin.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0,8	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	1	0	0	0	0	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Aucune mouche n'a été piégée dans les parcelles du réseau. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser les cultures sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Aucune altise n'a été notée dans les parcelles de chou du réseau. En revanche, leur présence est constatée dans les parcelles de navet du nord Cotentin.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes (maille < 0,8 mm) dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Une surveillance très régulière de vos parcelles de jeunes plants/semis est conseillée lors des belles éclaircies. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Aleurode :

Dans le Calvados, leur présence est notée dans deux parcelles de chou de Milan sur 100% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les pontes et les larves sont situées au revers des feuilles à l'abri des intempéries. Les températures sont favorables à leur développement. Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.

Adulte d'aleurode du chou et pontes



Chenilles (Piéride de la rave, Piéride du chou, teigne des crucifères et noctuelle) :

La présence de chenilles et/ou ponte est observée dans plusieurs secteurs :

- Calvados : présence essentiellement de pontes de noctuelle et de piéride de la rave sur 1 à 16% des choux,
- Val de Saire : présence de chenilles dans toutes les parcelles sur 20 à 48% des choux.



Papillons de Piéride



Ponte piéride chou (Sileban)



Jeunes chenilles piérides chou

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'été et d'automne afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Pucerons verts et cendrés :

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles de choux d'été et d'automne afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont observées dans toutes les parcelles du nord Cotentin (secteurs du Val de Saire et de Surtainville)

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est présent. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

Des taches noires sont observées dans une parcelle du Calvados et trois parcelles du val de Saire.

Evolution du risque :

La persistance d'un temps régulièrement humide est favorable au développement de ces maladies.

CELERI – PERSIL - CAROTTE :

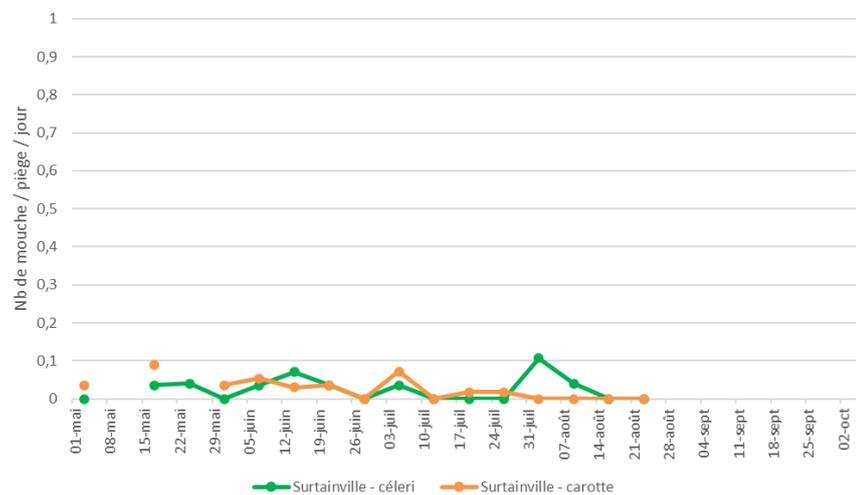
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	1 parcelle de persil	
		1 parcelle de carotte	
		2 parcelles de céleri rave	
50	Mt St Michel	3 parcelles de céleri rave	Céleri : croissance de la rave ou croissance du feuillage Carotte : plantule à croissance du pivot. Persil : deuxième coupe
	Créances	5 parcelles de carotte dont 1 en AB	
	Lingreville	1 parcelle céleri rave en AB	
	Surtainville	1 parcelle de céleri branche	
		2 parcelles de carotte	
		2 parcelles de céleri branche	
27	Val de Reuil	2 parcelles de persil	
		3 parcelles de carotte	
		1 parcelle carotte en AB	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

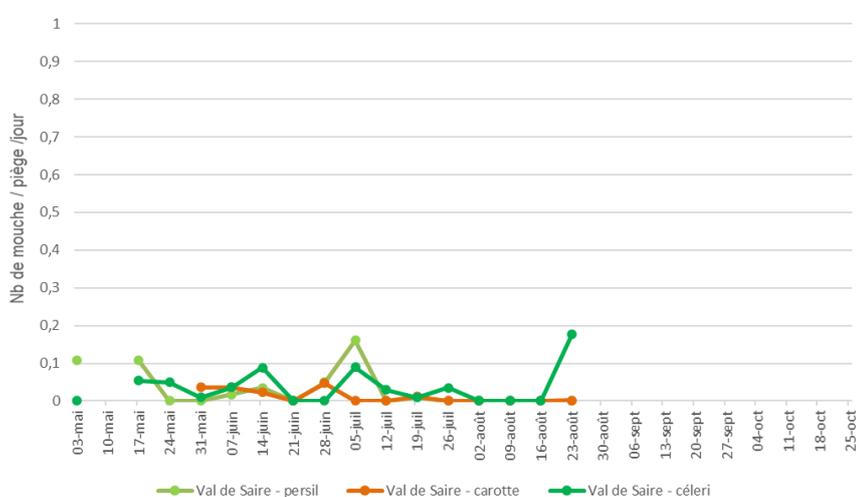
Surtainville :

Les captures sont nulles.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2021

Val de Saire :

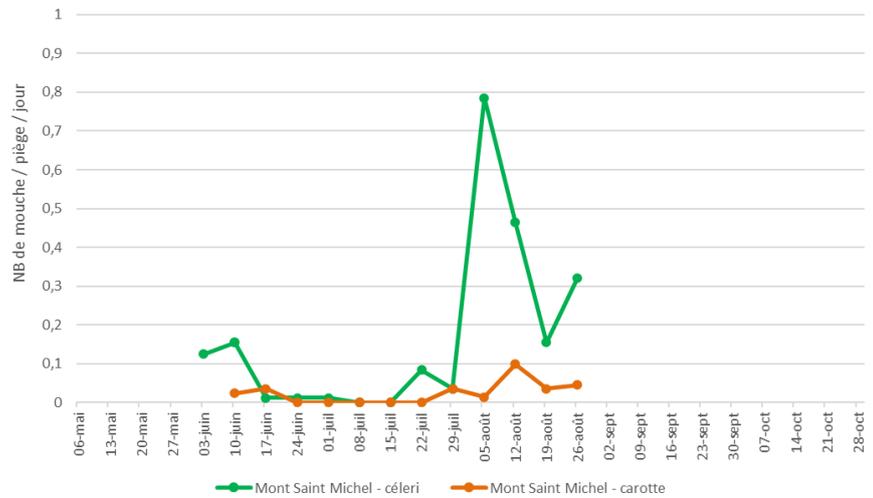
Une reprise des captures est observée dans une parcelle de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2021

Mont Saint Michel :

Une activité de la mouche de la carotte est toujours enregistrée sur ce secteur. Une reprise des captures est observée dans les parcelles de céleri et les captures en parcelles de carotte sont stables.

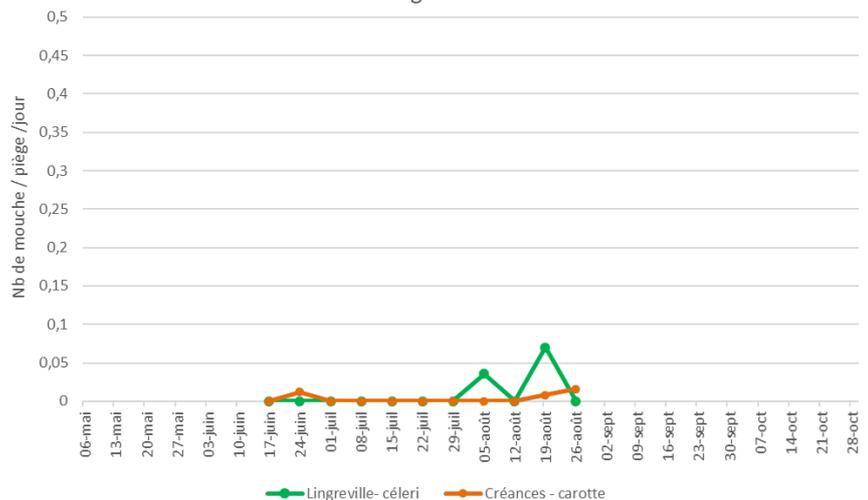
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2021



Créances – Lingreville :

Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles de carotte sur le secteur de Créances. Aucune capture dans la parcelle de céleri sur le secteur de Lingreville.

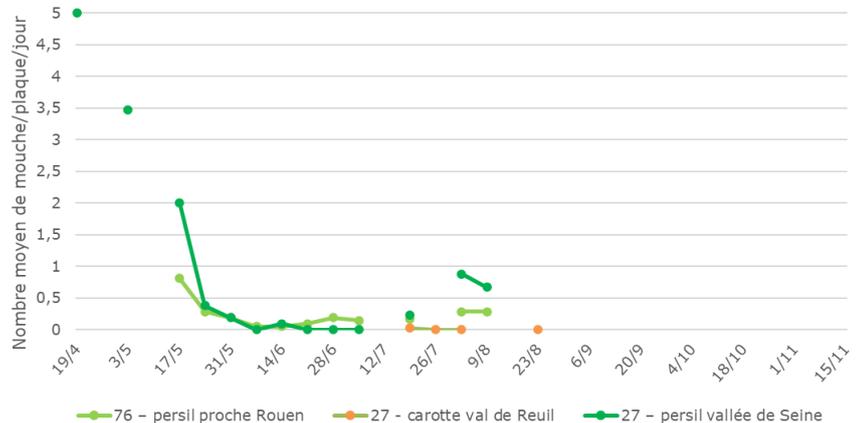
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2021



Seine-Maritime / Eure :

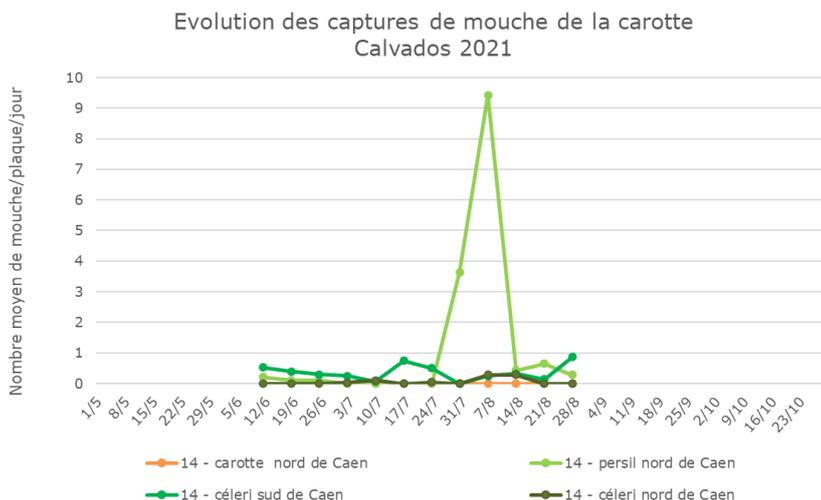
Aucune capture dans la parcelle du Val de Reuil. Pas de données pour les autres parcelles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2021



Calvados :

Globalement, peu de captures. Une reprise est observée dans une parcelle de céleri.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Hormis au Mont saint Michel et quelques reprises en céleri, peu de captures ont été enregistrées cette semaine. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Observations :

La présence de galeries de mouche du céleri est toujours observée dans les trois parcelles de céleris branche du nord Cotentin sur 4 à 20% des céleris branches.

Piégeage :

Quelques captures sont toujours enregistrées dans le val de Saire.

Nuisibilité :

Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage des céleris branche.

Septoriose :

Cette maladie est présente comme la semaine dernière sur les céleris rave et les céleris branche dans deux parcelles du nord Cotentin, une parcelle du Calvados et deux parcelles du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

La persistance d'un temps régulièrement humide est favorable au développement de cette maladie.

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C.



Tache de septoriose

Sclérotinia :

Cette maladie a été observée sur le feuillage plaqué sur la butte d'une parcelle de carotte au Mont Saint Michel présentant une végétation importante.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables au développement de cette maladie mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux. La végétation dense et abondante permet le maintien de l'humidité et donc le développement de cette maladie.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

FOCUS : Ambroisie



Note nationale BSV



Les ambroisies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAL-SDSPV avec l'appui de l'Observatoire des ambroisies - Fredon France
Crédit photos : Observatoire des ambroisies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao
Note actualisée en août 2021

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2021_VF_cle01f21b.pdf